



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉCLARATION DE LAURENT PRÉVOST,
HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE
AU SUJET DE L'ADAPTATION DES MESURES DE CONFINEMENT**

16 avril 2020 – 15h00

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa

Seul le prononcé fait foi

Chers concitoyens,

Après quatre semaines d'application d'une mesure de confinement général, et comme nous nous y étions engagés la semaine dernière, le Président Santa et moi-même, le moment est venu d'évoquer, avec vous, le cap des prochaines semaines et les modalités d'adaptation du confinement.

Vous le savez, nous avons été amenés à prendre des mesures fortes et contraignantes notamment celle d'un confinement strict et d'une réduction drastique des déplacements pendant ces dernières semaines compte tenu de l'apparition des premiers cas de coronavirus en Nouvelle Calédonie.

Je suis bien conscient que ce confinement général a engendré une situation inédite qui a demandé de nombreux efforts à chacun. Je salue l'esprit de civisme et de solidarité des calédoniens qui a massivement prévalu sur les intérêts particuliers.

Je souligne également la mobilisation importante des forces de l'ordre qui ont effectué près de 150 000 contrôles, plus de 5000 par jours en moyenne. Dans 98% des cas les personnes contrôlées ont respecté les règles édictées. Je remercie policiers et gendarmes pour leur implication dans le contrôle du respect des règles.

Chacun en conviendra, cette rigueur, cette vigilance, cette mobilisation, a permis de parvenir aux résultats que nous connaissons aujourd'hui.

Beaucoup d'entre nous ont en tête les orientations indiquées par le chef de l'État, Emmanuel Macron, lundi soir pour la métropole et la plupart des outre-mer où le virus circule encore activement. La situation que nous connaissons ici n'est évidemment pas comparable avec celle de la métropole, voire avec celle que connaissent nos amis polynésiens où des nouveaux cas ont été détectés régulièrement.

En effet, avec 18 cas de COVID-19 en Nouvelle-Calédonie, tous issus de personnes revenant sur le territoire, 14 personnes guéries et surtout l'absence de nouveaux cas depuis presque 12 jours, nous pouvons dès lundi 20 avril engager une nouvelle étape préparatoire à la levée du confinement à compter du 4 mai prochain si les conditions sanitaires actuelles se maintiennent.

Ces conditions elles sont assises sur la campagne de tests très importante et très large qui a été conduite depuis plusieurs semaines sous l'égide des autorités sanitaires du Pays. Par exemple on a pratiqué ici trois fois plus de tests que chez nos amis polynésiens.

Naturellement, il nous appartient de définir la suite, de décider de nouvelles étapes tout en préservant la population et éviter autant qu'il est possible tout risque de circulation future du Covid 19.

Nous évoquons il y a une semaine la perspective d'une adaptation du confinement et c'est bien de cela qu'il s'agit pour la période de quinze jours qui débutera lundi.

Le Président du Gouvernement vient de vous indiquer les décisions que le gouvernement a prises en matière de santé, d'éducation et d'économie. Le principe majeur c'est d'éviter encore pendant deux semaines de provoquer des rassemblements trop importants ou de pratiquer des activités où il ne sera pas possible d'assurer le respect de règles sanitaires et d'hygiène exigeantes.

Pour ma part je crois nécessaire que les activités puissent reprendre progressivement. Bien sûr on pense aux activités économiques, et derrière cela il y a l'emploi et les salaires ; c'est aussi

l'école, les activités culturelles, sportives et culturelle. Pour toutes ces activités des adaptations sont encore nécessaires pendant 15 jours et exigeront encore un esprit de responsabilité de la part de chacun.

Et puis sur le long terme, dans la durée et sans limitation de date, il faut intégrer à notre vie quotidienne des gestes d'hygiène indispensables et de bon sens.

En ma qualité de représentant de l'Etat, il me revient de préciser les nouvelles règles régissant la liberté d'aller et venir durant cette nouvelle période qui s'ouvre devant nous.

À partir de lundi prochain, il ne sera plus nécessaire de remplir une attestation dérogatoire de déplacement, chacun pourra se déplacer librement.

Les activités de pêche, de chasse et de pratique sportive en extérieur seront à nouveau possibles, sous réserve naturellement du respect des gestes barrières.

La plupart des commerces et établissements vont pouvoir rouvrir dans le respect des normes sanitaires édictées par le gouvernement.

L'accès aux plages et aux parcs de loisirs sera à nouveau autorisé. Les activités nautiques également.

En revanche il faut continuer dans la période à venir à limiter les grands regroupements de personnes. Dans ce but, et quel qu'en soit le lieu, les rassemblements de plus de 50 personnes seront encore interdits deux semaines. Cela implique que les manifestations sportives et événements culturels ne pourront pas avoir lieu dans cette période. Cela impliquera aussi des restrictions pour l'accès à certains sites comme les îlots. Tout cela sera détaillé dans l'arrêté conjoint que nous allons prendre avec le Président du Gouvernement.

Nous allons également travailler dès demain avec les représentants des cultes pour examiner avec eux l'adaptation des mesures existantes notamment pour les cérémonies religieuses en particulier celles liées à des obsèques. Les autorités coutumières sont également mobilisées en ce sens depuis quelques semaines et vont continuer de l'être.

Comme nous allons finalement remettre en route de très nombreuses activités, il faut encore pendant ces quinze jours de transition prêter attention aux personnes fragiles sur le plan de la santé et des recommandations spécifiques ont été communiquées par le Président du Gouvernement.

Cette adaptation du confinement nécessite également clairement le maintien des mesures de restriction importante à l'entrée en Nouvelle-Calédonie et le maintien de la quatorzaine stricte pour tous les arrivants.

Pour le moment ce sont les résidents calédoniens qui sont en cours de rapatriement et cette opération va s'étaler sur plusieurs semaines encore pour garantir le respect de la quatorzaine dans des hôtels qui permet un suivi sanitaire attentif et des tests systématiques à l'issue de la période.

Une fois ce rapatriement terminé, un lien minimal sera maintenu avec la métropole pour permettre les déplacements familiaux ou professionnels impérieux ou encore l'arrivée éventuelle de renforts ou de relèves dans les forces de sécurité. Tous les futurs arrivants dans ce cadre feront l'objet d'une quatorzaine obligatoire jusqu'à nouvel ordre et feront l'objet des mesures sanitaires décidées par le Gouvernement de NC. Cette mesure de quatorzaine n'est pas limitée dans le temps contrairement aux autres.

Dans ce contexte de protection de nos frontières calédoniennes, qui permettent de s'assurer que nous empêchons autant qu'il est possible le virus d'entrer sur le territoire, je souhaite que les liaisons entre la Grande terre et les îles puissent reprendre afin de permettre à ceux qui y vivent de pouvoir rentrer chez eux et d'assurer des déplacements utiles à la vie des îles.

Je me doute que ces décisions vont faire l'objet de contestations, certains estimant qu'on va trop vite, d'autres qu'il y a encore trop de restrictions. Nous les assumons avec un esprit de responsabilité, en ayant en tête aussi pour ceux qui exercent des fonctions de décision, nos familles et nos proches, et nous le faisons avec le souci d'adapter le confinement en fonction de la réalité des chiffres et des données médicales et scientifiques.

Nous assumons aussi le fait que ces mesures sont réversibles cela veut dire que s'il fallait revenir en arrière, nous le ferions avec le même souci de transparence et de responsabilité.

Par ailleurs, dans cette période difficile, il m'apparaît important de rappeler le soutien et l'appui de l'Etat pour faire face aux difficultés que rencontrent les acteurs économiques de Nouvelle-Calédonie. A cet effet, je souhaite rappeler que la solidarité nationale s'exprime également au travers des mesures suivantes :

Deux aides directement applicables en Nouvelle-Calédonie :

- le fonds de solidarité destiné aux TPE et aux entreprises individuelles qui sera opérationnel d'ici demain sur le site impots.gouv.fr;
- la garantie de l'Etat aux prêts accordés aux entreprises par leurs banques pour passer le cap de la crise; mardi, 1^{er} jour du dispositif ici, ce sont plus de 550 entreprises qui ont déjà manifesté leur intérêt pour ce prêt garanti

Par ailleurs, pour aider les collectivités de Nouvelle Calédonie et la CAFAT dans ce moment :

- l'accélération du versement de 15 Mds de dotations aux provinces et au Pays est effective
- le conseil des ministres a décidé hier, mercredi, d'autoriser le gouvernement à accorder la garantie de l'Etat jusqu'à 28,5 Mds FCFP à un prêt qui sera consenti par l'AFD au gouvernement de Nouvelle Calédonie pour financer de manière urgente les reports de charge et d'impôts ainsi que la mesure de chômage partiel exceptionnelle mise en place pour faire face à la crise. Ce prêt, dont les conditions sont en cours de discussion pour un versement partiel dès le mois prochain, sera de très longue durée, sur 25 ans.

Le Premier ministre a indiqué que cette mesure constituait une réponse immédiate à la demande d'appui formulée par la Nouvelle-Calédonie et qu'il n'excluait pas d'autres mesures à l'avenir.

En conclusion je voudrais rappeler trois dates :

- Jusqu'à dimanche: maintien du confinement strict selon les règles que nous connaissons aujourd'hui. J'en appelle à la responsabilité de chacun encore quelques jours y compris pour éviter tout problème d'ordre public. Je vous invite à rester collectivement exemplaires !
- Si la situation sanitaire se maintient sans changement entre le 20 avril et le 3 mai nous adapterons le confinement selon les modalités que nous avons précisées
- Et si aucun élément nouveau n'intervient à partir du 4 mai, nous pourrions reprendre l'intégralité des activités avec deux principes qui eux vont s'inscrire dans le temps :
 - o Des gestes d'hygiène qu'il faut intégrer dans nos quotidiens dès maintenant et dans la durée

- Des restrictions d'accès au territoire calédonien tant que la situation ne sera pas stabilisée à l'extérieur ou que l'on aura pas de traitement ou de vaccin.

Je voudrais terminer sur une réalité : cette crise aura démontré amplement que chacun d'entre nous, par son comportement, par son respect des règles, par sa vigilance, porte avec lui une part de la vie de notre société. Notre individualisme pour certains et parfois nos égoïsmes avaient pu nous le faire oublier. Nous voici rappelés collectivement et individuellement à la réalité.

Je vous remercie.